



Retrouver une autre mutuelle

Par **Krista**, le **13/12/2007** à **10:26**

Bonjour,

Voilà il y a de cela 9 mois mon conjoint et moi avons une mutuelle, suite à un arrêt maladie de mon conjoint qui est tomber à 50% de son salaire, mon prélèvement s'est vu refuser. Par la suite nous avons pas pu remettre à jour nos prélèvements. Aujourd'hui la mutuelle me reclame ma cotisation à l'année mais ne pouvant pas la réglée entièrement, un échéancier a été mis sur une base de 6 mois. Le "hic", c'est qu'ils ne veulent pas me refaire partir mon contrat tant que ma dette ne soit pas totalement payée et me retrouve pour 6 mois sans mutuelle. J'aimerais savoir qu'elle moyen je pourrais avoir pour être couverte car nous avons une petite fille de 8 mois, prendre une autre mutuelle à côté nous reviendrais trop cher en plus de régler ma dette en sachant que mon conjoint est le seul à travailler .

MErci de me tenir au courant rapidement pour me sortir de cette situation.

Cordialement

Krista